



Vente de vehicule de société

Par **dvd**, le **16/03/2013** à **22:05**

bonjour,
je suis co gérant d'une sarl et souhaiterais vendre le véhicule de la société à un particulier.
es ce possible et peut on le vendre à n'importe quel prix?
merci de votre aide.

Par **trichat**, le **17/03/2013** à **14:54**

Bonjour,

Vous pouvez vendre un véhicule à un particulier en respectant les obligations réglementaires liées au transfert de propriété.

Le prix doit être fixé en fonction de sa cote (même si elle n'est qu'indicative): âge, état du véhicule, kilométrage.

Ce n'est donc pas à "n'importe quel prix" mais plutôt au prix justifié et accepté par le "client".

Cordialement.

Par **dvd**, le **17/03/2013** à **20:07**

Bonjour,

merci pour votre réponse mais peut on le vendre à un prix sacrifié?
Je souhaiterais le vendre rapidement car l'entreprise va déposer le bilan et j'aimerais la vendre à un ami pour un prix dérisoire et la revendre par la suite pour empocher la différence

Par **trichat**, le **17/03/2013** à **20:51**

Je ne peux vous donner de réponse plus explicite que la précédente.

Dans la vie, il faut savoir prendre des risques et en assumer les conséquences.